

**OPERRHA Grand Est**

**Organisme Privé d'Enseignement et de Recherche sur les relations Homme/Animal de la région Est**

Site Internet : <http://www.formationcomportementaliste.com>

Courriel : [contact@formationcomportementaliste.com](mailto:contact@formationcomportementaliste.com),

Téléphone : 09 66 411 222

Siège : 13 rue de Molsheim, 67 280 OBERHASLACH

**Bulletin d'inscription à la formation des maîtres  
de chiens catégorisés ou « susceptibles d'être dangereux » au regard de la loi de 2008**

**A nous retourner complété et signé avec votre règlement avant le 28 Février (pour la formation du 6 mars)**

OPERRHA Grand Est – Laurence Bruder Sergent - 13 rue de Molsheim – 67280 OBERHASLACH

Tél : 09 66 411 222 Mail : [contact@formationcomportementaliste.com](mailto:contact@formationcomportementaliste.com)

NOM de naissance : \_\_\_\_\_

NOM d'épouse : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse (Rue / Code postal Localité / Commune) : \_\_\_\_\_

Téléphone et Adresse mail \_\_\_\_\_

Non propriétaire de chien catégorisé

Propriétaire d'un chien catégorisé

**CONCERNANT LE chien**

NOM : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_

RACE ou TYPE : \_\_\_\_\_ Tatouage ou Puce : \_\_\_\_\_

SEXE : Mâle ou Femelle (barrer la mention inutile)

Je m'inscris à la formation du : \_\_\_\_\_

**Conditions générales :**

❖ **Une pièce d'identité sera exigée à l'accueil de la formation**

❖ La formation se déroulera sans la présence de votre chien

❖ Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présence malgré la réservation

❖ La formation sera reportée si le nombre de participants est inférieur à 10

❖ Le nombre de places par session est limité, si à réception de votre inscription le quota est atteint, nous vous proposerons une autre date.

**Pièces à joindre obligatoirement :**

❖ La photocopie recto verso de votre carte d'identité

❖ 1 chèque de 100€ à l'ordre d'OPERRHA, coût de la formation.

Je déclare accepter les conditions ci – dessus.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2010

Signature du participant

**Prochaine date de formation des maîtres :**

**Samedi 6 mars 2010**

Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Entreprise (MEFE), 1 rue de la Fonderie, 67120 Molsheim.

**Horaire : de 9H à 17H.**

Accueil des participants à partir de **8H45**. Début de la formation à 9H précises.

**Déjeuner entre 12H30 et 13H30** : Repas tiré du sac

**Fin de la session vers 17H**

\*\*\*\*\*

**Il sera délivré à la fin de la formation une attestation d'aptitude à chaque participant.**

**CONTENU de la FORMATION**

**Matin**

- ❖ Rappel des objectifs et des enjeux :
  - présentation des stagiaires, raisons qui les ont motivés pour l'acquisition d'un tel chien ;
  - changement apporté par la loi du 20 juin 2008 susvisée ;
  - responsabilisation des propriétaires de chiens en les informant sur leurs devoirs ;
  - la prévention comme méthode pour prévenir les risques d'agression ;
  - présentation du milieu professionnel et associatif relatif aux chiens et à la relation entre le maître et le chien (vétérinaires, éducateurs, professionnels de la vente et de l'élevage, moniteurs de club...).
  
- ❖ Connaissances sur le chien et la relation entre le maître et le chien :
  - caractéristiques du chien, prédateur carnivore vivant en groupe ;
  - origine des différents types de chiens
  - principales caractéristiques du développement comportemental ;
  - importance du choix du chiot ;
  - particularités d'une communication entre le chien et l'homme ;
  - bases des mécanismes des apprentissages du chien par conditionnement et autres méthodes ;
  - nécessité d'éduquer le chien par le biais de ces apprentissages pour l'harmonie de la relation entre le maître et le chien dans tous les contextes de la vie privée et publique.

**Après-midi**

- ❖ Comportements agressifs et leur prévention :
  - différentes origines des comportements agressifs ;
  - prévenir les comportements agressifs ;
  - comportement à tenir en cas d'agression.
  
- ❖ Démonstrations et mises en situation d'apprentissage des bonnes pratiques :
  - marche au pied en laisse ;
  - ordres de base ;
  - mise en place et dépose de la muselière ;
  - techniques spécifiques lors des rencontres avec des inconnus et / ou des congénères ;
  - techniques spécifiques dans des situations de la vie urbaine, notamment la position assise devant les passages protégés, position tranquille dans un lieu public.

\*\*\*\*\*

**Remise des attestations d'aptitude**